



## Décision d'homologation de sécurité

Le service numérique est détourné de son usage

(niveau de gravité : Grave)

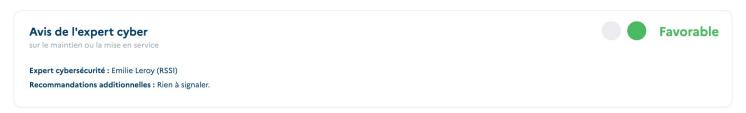




Des informations dérobées sont utilisées à des fins

d'escroquerie

(niveau de gravité : Significatif)



## Équipe

Décision d'homologation préparée par : Anne Girard (Responsable métier), Emilie Leroy (RSSI)

Autorité d'homologation : Jean Dupont (Maire) Spécialiste cybersécurité : Emilie Leroy (RSSI)

Délégué(e) à la protection des données à caractère personnel : Louis Martin (Analyste)

Responsable métier du projet : Anne Girard (Responsable métier)

## Calendrier

Date de renouvellement de l'homologation : Un an après signature de la présente homologation

## Décision d'homologation

Autorité d'homologation : Jean Dupont (Maire)

Lu et approuvé | date | signature



Conformité au référentiel général de sécurité (RGS)



Contribue à la mise en conformité avec les obligations du règlement européen pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) en matière de « sécurité du traitement des données »

Par la signature de cette décision, vous attestez avoir pris connaissance des risques principaux pour le service numérique et des mesures de sécurité retenues, sur la base des informations fournies dans le présent dossier et ses pièces jointes. Vous validez son maintien ou sa mise en service, dont la sécurité devra être maintenue dans la durée. Une fois signée, la décision d'homologation pourra être publiée sur MonServiceSécurisé et sur « Super Service ».

MonServiceSécurisé et l'ANSSI ne peuvent en aucun cas être tenus responsables d'incidents de sécurité susceptibles d'affeter le service numérique homologué et des conséquences qui pourraient en découler.